

Commission d'évaluation des candidatures au poste Membre de la CPMP-Mauritanienne des Produits d'Elevage

Procès-verbal de recevabilité des candidatures pour la sélection de Quatre Membre de la CPMP/Mauritanienne des Produits d'Elevage

Conformément à l'avis d'appel à candidatures internes N° 03/MPE/DG en date du 8 novembre 2022 pour la sélection de quatre pour la commission de passation de marchés publics de la Mauritanienne des Produits d'Elevage (CPMP/MPE) instituée en vertu de l'article 6 de l'arrêté N°1010/PM du 10 octobre 2022, une commission a été créée par la note de service N°04/DG-NS du 30 novembre 2022 pour assister la Directrice Générale dans l'évaluation des et l'examen de la recevabilité des dossiers et évaluation des qualifications, compétences et expériences des candidats,

La commission désignée s'est réunie le 01 décembre 2022 pour examiner la recevabilité et l'évaluation de dossiers des candidats sur la base des critères de conformité et de recevabilité mentionnés dans l'avis.

Suite à l'examen de recevabilité et l'évaluation des dossiers, la commission délibère :

- Nombre des candidatures : **9**
- Nombre des dossiers recevables : **4**
- Nombre des dossiers non recevables : **5**

Suite à l'évaluation des qualifications et l'expérience, les dossiers suivants :

- **Mohamed Elhacen Ely Bouga**
- **Mohamed O. Zamel**
- **Hecen Ahmed Benane**
- **Moulaye Abdel Wedoud**

Sont jugés recevables et retenus pour l'entretien oral.

La commission notifiera le candidat retenu pour passer à l'entretien oral dès vendredi 02 décembre 2022 à 10h.

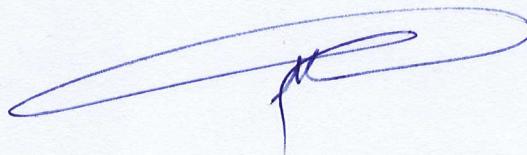
La Présidente

Dr Teslem Bourweiss



Membre

Mme Mounina Cheikh Boïde



**Commission d'évaluation des candidatures au poste Membre de la CPMP-
Mauritanienne des Produits d'Elevage**

**Procès-verbal de l'entretien oral des candidats retenus pour la sélection de membre de la
CPMP/Mauritanienne des Produits d'Elevage**

La commission créée par la note de service N°04/DG-NS du 30 novembre 2022 en charge de l'évaluation et des dossiers des candidats au poste de membre, a entamé la deuxième phase d'évaluation et a passé l'entretien oral avec les quatre candidats retenus du vendredi 02 décembre 2022 au 08 dans les locaux de la MPE.

A l'issus de l'entretien, la commission déclare que **Messieurs** :

- **Mohamed Elhacen Ely Bouga**
- **Mohamed O. Zamel**
- **Hecen Ahmed Benane**
- **Moulaye Abdel Wedoud**

Sont retenus comme membres de la CPMP/MPE.

Nouakchott, le 09 décembre 2022

La Présidente

Dr Teslem Bourweiss



Membre

Mme Mounina Cheikh Boïde

